

DĚLIBĚRATION N°2020-21_37 du conseil d'administration de l'universitĚ de Franche-ComtĚ

Sěance en date du 14 děcembre 2020

4- Affaires financiěres

4.3 : Plan d'action 2021 du contrĚle interne financier

La děliběration ětant prěsentěe pour děcision

| | |
|--------------------------|-------------------------|
| Effectif statutaire : 36 | Refus de vote : 0 |
| Membres en exercice : 36 | Abstention(s) : 8 |
| Quorum : 18 | |
| Membres prěsents : 24 | Suffrages expriměs : 25 |
| Membres reprěsentěs : 9 | Pour : 25 |
| Total : 33 | Contre : 0 |

VU le děcret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif Ě la Gestion Budgětaire et Comptable Publique, ci-aprěs GBCP.

VU l'arrětě du 17 děcembre 2015 relatif au cadre de rěfěrence des contrĚles internes budgětaire et comptable, pris en application de l'article 215 du děcret GBCP

VU la circulaire du 28 juillet 2020, relative Ě la GBCP des organismes et opěrateurs de l'Etat pour 2021, prěsentant aussi les objectifs 2020-2021 pour se conformer au cadre rěglementaire.

Le prěsent document prěsentě aux membres du conseil d'administration expose le bilan des actions meněes en 2020 dans le cadre du contrĚle interne financier et budgětaire de l'ětablissement. Il děcrit aussi, le plan d'actions envisagě pour l'anněe 2021 selon un diagnostic des risques rěalisě Ě partir de l'outil ACIDUES (autodiagnostic de la maětrise des risques des universitěs et des ětablissements d'enseignement supěrieur), mis Ě disposition par le Ministěre de l'Enseignement Supěrieur et de la Recherche et utilisě par l'Universitě de Franche-Comtě depuis 2011.

Le bilan du plan d'actions 2020 se caractěrise pour des nombreux ěchanges entre les services autour de la gestion du patrimoine immobilier, le děveloppement d'un outil pour la crěation automatique des tiers, la crěation d'une fiche de calcul des coěts pour le suivi des contrats de recherche et par l'expěrimentation de l'outil de děmatěrialisation DOM pour cinq composantes.

Pour l'anněe 2021, le plan d'actions vise Ě consolider les dispositifs de contrĚle mis en place en 2020 ainsi que, notamment, renforcer la maětrise des risques liěs Ě la gestion des rěmuněrations, l'ěcution des marchěs et la gestion des contrats de recherche.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le plan d'action 2021 du contrôle interne financier.

Besançon, le 17 décembre 2020

Pour la présidente et par délégation
La directrice générale des services



Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe du point 4.3 : Document du Plan d'actions 2021, Bilan du plan d'actions 2020 + tableau du plan d'actions 2021.

*Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*

| | |
|---|---|
|  | <p><u>Plan d'actions 2021 du Contrôle Interne Financier (CIF)</u></p> <p>Présentation au Conseil d'Administration du 14 décembre 2020</p> |
|---|---|

Le contrôle interne comptable et financier (CICF) est déployé à l'Université de Franche-Comté depuis 2011. Cette année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire et la difficulté de maintenir un contrôle interne dynamique. Les différents services ont cependant fait de leur mieux pour poursuivre l'accomplissement des démarches engagées dans le plan d'actions 2020.

Conformément à la nouvelle circulaire de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) et au cadre référentiel du contrôle interne des opérateurs de l'état, le dispositif doit s'appréhender dans une approche globale qui regroupe le contrôle interne comptable et le contrôle interne budgétaire. Ces deux dispositifs complémentaires définissent le **Contrôle Interne Financier** et font l'objet d'interactions régulières ayant pour objectif la sécurisation de la qualité comptable et la soutenabilité budgétaire de l'établissement.

Ainsi, le contrôle interne est défini comme un « processus mis en œuvre par l'établissement destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation d'objectifs concernant la fiabilité des informations financières, la conformité aux lois et réglementations en vigueur, la réalisation et l'optimisation des opérations »¹.

La Cour des Comptes, dans le cadre de la certification des comptes de l'Etat, recommande dès lors aux opérateurs de l'Etat, dont les universités, de se doter d'un dispositif de Contrôle Interne Financier (CIF).

Rappel des objectifs du Contrôle Interne Financier :

- Démarche globale de maîtrise des risques, partagée par l'ordonnateur et le comptable, quant à l'élaboration et au traitement de l'information financière.
- Articulation avec l'objectif de qualité comptable :
 - Garantir la régularité des opérations réalisées et de la comptabilité qui les retrace et contribuer ainsi à la certification des comptes, obtenue sans réserve depuis dix ans pour l'Université de Franche-Comté.
 - Garantir la protection du patrimoine de l'établissement.
 - Améliorer la qualité dans l'exercice des activités accomplies.
- Faire de l'information financière et comptable un réel outil de pilotage.

¹ Définition du contrôle interne, référentiel COSO 2013.
Université de Franche Comté

La démarche du CIF concerne aussi la vérification des processus, la cartographie des risques, l'élaboration d'un plan d'actions, l'analyse des écarts et suivi périodique ainsi que tous les leviers du contrôle interne (organisation, documentation, traçabilité, pilotage). Le dispositif a légèrement évolué pour prendre en compte les dispositions des derniers circulaires de la GBCP et la démarche de dématérialisation.

Les étapes du déploiement du dispositif ont été les suivantes :

- 2011 : réalisation du diagnostic et de la cartographie des risques de l'UFC
- 2013 : création d'un référentiel de contrôle interne par processus et procédure
- 2014 : mise en place d'un dispositif de suivi à partir de grilles de contrôle
- 2015 : actualisation de la cartographie des risques (nature des risques et cotation), ajustement des grilles de contrôle
- 2016 : ajustement des grilles de contrôle et analyse en groupe de travail.
- 2017 : automatisation en cours des grilles de contrôles et reporting
- 2018 : révision et application des nouvelles dispositions relatives à la circulaire de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), renforcement d'outils pour le suivi des délais de paiement et de recettes à classer
- 2019 : Mise à jour des grilles de contrôle et analyses pour le déploiement du nouveau cadre de référence du contrôle interne (le contrôle interne financier), amélioration du suivi du plan pluriannuel d'investissement

De plus, chaque année, un plan d'actions est établi et validé lors du vote du budget initial.

Déploiement de l'outil ACIDUES pour le diagnostic des risques

ACIDUES (Appui au Contrôle Interne des Universités et d'Enseignement Supérieur) est un outil d'autodiagnostic permettant d'évaluer la probabilité qu'un risque ait lieu et de mettre en évidence le niveau global de maîtrise de celui-ci. Ainsi, il est possible d'anticiper l'impact de la mobilité d'un personnel, d'une évolution de la réglementation sur un processus tel que la gestion des rémunérations ou celle des contrats de recherche.

ACIDUES donne, pour chaque grande étape du processus étudié, une valeur chiffrée représentative d'un niveau de risque. Cet outil permet de réaliser un diagnostic et n'a en aucun cas pour objectif d'évaluer les compétences ou la performance des services ou des individus.

Accompagné des grilles d'analyse issues des travaux réunissant établissements et ministère, ACIDUES permet de mettre en évidence les risques auxquels les établissements sont exposés et de les hiérarchiser, priorisant ainsi les risques à traiter. Par ailleurs, l'outil fournit des éléments pour orienter la construction d'un plan d'actions visant à améliorer la maîtrise des risques. Le plan d'actions, s'il ne résout pas tous les risques et difficultés révélés par le contrôle interne, permet de les réduire et de connaître rapidement les solutions à adopter si nécessaire.

De même, des fiches de procédure permettent de partager une règle commune qui constitue la ligne de conduite du service lorsqu'elle a été arrêtée et de rassembler dans un document synthétique l'essentiel de la réglementation et des règles métier sur un sujet identifié.

Diagnostic des risques 2020

| Processus | Nombre de réponses | Nombre de réponses négatives | Maitrise des risques brute | Maitrise des risques pondérée |
|---|--------------------|------------------------------|----------------------------|-------------------------------|
| Synthèse générale | 838 | 226 | 74,31% | 80,00% |
| Gestion des rémunérations | 107 | 12 | 88,38% | 93,77% |
| <i>Procédure 1 - Gestion du dossier de rémunération</i> | 34 | 8 | 76,47% | 91,67% |
| <i>Procédure 2 - Ordre de payer</i> | 31 | 2 | 93,55% | 97,70% |
| <i>Procédure 3 - Paiement</i> | 42 | 2 | 95,12% | 91,93% |
| Gestion des recettes | 216 | 31 | 85,43% | 83,59% |
| <i>Procédure 1 - Constatation d'une recette à percevoir, établissement du montant à recouvrer et ordre de recouvrer</i> | 47 | 11 | 76,60% | 84,18% |
| <i>Procédure 2 - Prise en charge de la recette, relances et contentieux</i> | 64 | 10 | 84,38% | 81,08% |
| <i>Procédure 3 - Encaissement et encaissement au comptant</i> | 58 | 5 | 91,38% | 87,02% |
| <i>Procédure 4 - Remises, annulations et admissions en non-valeur</i> | 47 | 5 | 89,36% | 82,10% |
| Contrats de recherche | 86 | 20 | 76,55% | 85,48% |
| <i>Procédure 1 - Conclusion du contrat</i> | 32 | 9 | 71,88% | 83,66% |
| <i>Procédure 2 - Vie du Contrat</i> | 31 | 5 | 83,87% | 89,07% |
| <i>Procédure 3 - Fin du Contrat</i> | 23 | 6 | 73,91% | 83,70% |
| Gestion du patrimoine immobilier | 150 | 65 | 59,35% | 71,36% |
| <i>Procédure 1 - Prise de décision d'entrée du bien et prise en compte du bien</i> | 43 | 24 | 44,19% | 53,50% |
| <i>Procédure 2 - Intervention sur le bien, hygiène sécurité et accessibilité</i> | 56 | 14 | 75,00% | 85,71% |
| <i>Procédure 3 - Opérations d'inventaire et de recensement</i> | 38 | 17 | 55,26% | 69,96% |
| <i>Procédure 4 - Sortie du bien et prise en compte de la sortie</i> | 27 | 10 | 62,96% | 76,26% |
| Gestion des marchés | 100 | 24 | 75,89% | 77,46% |
| <i>Procédure 1 - Expression d'une demande, vérification de la faisabilité de l'achat et de sa cohérence avec la politique d'achat de l'établissement et constitution du dossier</i> | 32 | 9 | 71,88% | 75,21% |
| <i>Procédure 2 - Gestion de la procédure, engagement de la dépense, signature et notification du marché, publication de l'avis d'attribution et établissement des fiches de recensement</i> | 31 | 7 | 77,42% | 79,06% |
| <i>Procédure 3 - Exécution du marché, fin du marché et analyse du marché</i> | 37 | 8 | 78,38% | 78,10% |
| Gestion du patrimoine mobilier | 179 | 74 | 60,28% | 68,34% |
| <i>Procédure 1 - Prise de décision d'entrée du bien et prise en compte du bien</i> | 40 | 14 | 65,00% | 68,44% |
| <i>Procédure 2 - Intervention sur le bien, hygiène sécurité et accessibilité</i> | 56 | 32 | 42,86% | 47,29% |
| <i>Procédure 3 - Opérations d'inventaire et de recensement</i> | 38 | 11 | 71,05% | 84,36% |
| <i>Procédure 4 - Sortie du bien et prise en compte de la sortie</i> | 45 | 17 | 62,22% | 73,26% |

Les plans d'actions

Le plan d'action annuel présente les démarches prioritaires de l'établissement pour améliorer la maîtrise actuelle des risques comptables et budgétaires au sein des différents processus de l'université.

Le bilan du plan d'actions 2020

La Direction des Affaires Financières (DAF) a échangé tout au long de l'année 2020 avec la direction du patrimoine (DPI) notamment sur le suivi du plan pluriannuel d'investissement et l'exécution des marchés publics.

La création de tiers a été facilitée avec le développement de l'outil CINDI qui a permis la génération automatique des fichiers de virements et remboursements des droits d'inscriptions versés par les étudiants, réduisant la création de plus de 1 500 tiers en début d'année universitaire.

Des fiches des calculs des coûts sont utilisées en interne par la DAF afin d'améliorer le suivi financier des conventions et enrichir l'analyse de la soutenabilité budgétaire.

En dépenses, l'anticipation des délais de paiement à trente jours permet, par un échange avec les composantes, d'éviter le paiement des intérêts moratoires.

Exemple du contrôle entre le service PCG et la DAF pour le suivi de délais de paiement

Le service pilotage et contrôle de gestion (PCG) travaille régulièrement en collaboration avec la direction d'affaires financières (DAF) pour anticiper et prévenir les paiements en retard. Il est également préconisé de sensibiliser les collègues afin qu'ils sollicitent les fournisseurs pour l'envoi des factures non reçues et éviter les paiements au-delà de 30 jours.

Cette démarche est déroulée dans l'ordre suivant :

- Le service pilotage et contrôle de gestion vérifie entre une et deux fois par semaine l'état de paiements de factures à travers l'outil Qlikview.
- Le service PCG communique à la DAF un état des factures où l'échéance est imminente.
- La DAF contacte les responsables des composantes concernées pour solliciter le paiement dans les meilleurs délais des factures en attente.
- La DAF communique au service PCG, à titre d'information, le suivi de paiement effectué.
- Chaque début de mois l'Agence Comptable envoie à la DAF, pour information et analyse, une description sur l'état des paiements du mois précédent. Cette

information est vérifiée par la DAF. Ces vérifications transverses conduisent parfois à des modifications et constituent une des démarches du contrôle interne.

Pour information, en 2019, l'Université a constaté 477 paiements en retard sur un total de 23 142 factures, soit 2,06 % des factures traitées.

Enfin, le déploiement du logiciel Dématérialisation des Ordres de Mission (DOM) a été déployée en phase de test pour cinq composantes : UFR SLHS, UFR ST, UFR STGI et IUT BV et IUT BM. Cette expérimentation en cours sera poursuivie sur ce périmètre en 2021.

Le plan d'actions 2021

Il prévoit le renforcement des actions menées en 2020 à travers des outils de pilotage et du reporting et conçoit notamment l'amélioration de la maîtrise des risques liés au respect des codes de la commande publique, la gestion des rémunérations et la gestion et suivi des conventions de recherche avec le Service d'Activités industrielles et commerciales et la direction de la valorisation de la recherche.

Bilan du plan d'actions 2020 (CIF)

| Processus | Procédure | Risque détecté | Actions | Responsables | Services concernés | Eléments probants | Observations |
|--|---|---|--|--|---------------------------|--|---|
| Gestion du patrimoine immobilier | Intervention sur le bien | Ne pas entreprendre les travaux décidés | Formaliser le suivi de l'exécution du plan pluriannuel d'investissement entre la DAF et la DPI | T. BLOND C. BUSQUET O. GABORIT | DAF/DPI/ PCG | Réunion mensuelle | Suite à la crise sanitaire les points ont été réalisés en visio avec l'outil Kroqi. |
| Patrimoine immobilier et marchés publics | Code des marchés publics | Ne pas respecter le code des marchés publics car trop de demandes en procédure d'urgence | Former (ou renforcer) les agents administratifs de la DPI | T. BLOND C. BUSQUET M MENGET | DAF/ MARCHES/ DPI | Formation réalisée | De nombreux échanges entre la DPI et le service de marchés ont été réalisés. |
| Dépenses/ Recettes | Création de tiers | Eviter les périodes de pointe ou se cumulent toutes les créations de tiers (Octobre-Décembre) | Décrire une procédure qui tienne compte des pics de l'année | C. BUSQUET G. LORENZELLI F. ANSRI | DAF / AC | Description de la procédure | Procédure rédigée. Développement de l'outil CINDI qui permet de générer automatiquement les fichiers bancaires pour les étudiants. Expérimentation pour deux composantes du contrôle des RIB et de la validation des tiers par l'AC |
| Gestion des conventions | Validation de l'annexe financière des contrats et conventions | Risque financier d'autofinancement non maîtrisé | Mettre en place et généraliser une fiche de calcul des coûts à joindre à l'annexe financière des contrats et conventions | C.BUSQUET E. DAIAN E. NOIRJEAN | DAF/ SAIC | Fiche de calcul des coûts | Création de la fiche de calcul des coûts et utilisation par la DAF |
| Gestion des déplacements professionnels | Ordres de missions | Départ des agents sans ordres de missions validés | Participation au groupe de travail : dématérialisation des ordres de missions | T. BLOND T. LIEGEOIS C. BUSQUET A. LAGUECIR G. LORENZELLI | Démat/ DAF/AC/ DSIN | dématérialisation des ordres de missions | Expérimentation en cours d'un outil de dématérialisation DOM pour cinq composantes |

DAF : division des affaires financières ; AC : agence comptable ; DPI : direction du patrimoine immobilier ; DRH : direction des ressources humaines ; SAIC : service d'activités industrielles et commerciales ; DSIN : direction des systèmes d'information et du numérique ; PCG : Pilotage et Contrôle de Gestion.

Plan d'actions 2021 (CIF)

| Processus | Procédure | Risque détecté | Actions | Responsables | Services concernés | Eléments probants | Observations |
|-----------------------------------|------------------------------------|--|--|--|-----------------------|--|--|
| Gestion des marchés publics | Exécution du marché | Ne pas rapprocher systématiquement les factures des fournisseurs avec les biens réceptionnés ou les travaux réalisés | Mettre en place une procédure pour le suivi des marchés des travaux | C. BUSQUET M. MENGET M. PATOIS | DAF / DPI / AC | Rédaction et diffusion de la procédure | Remontée d'information sur la fin des travaux (AC) |
| Gestion des rémunérations | Gestion de dossier de rémunération | Vérification incomplète ou partielle de dossier dans le service ordonnateur | Mettre en place une procédure pour la rédaction des contrats de travail | N... / K. BOUDERBALI / N. GRISOT | SAIC / DRH / DRV | Rédaction et diffusion de la procédure | |
| Gestion des contrats de recherche | Vie du contrat (produits) | Remontée hors délais des justificatifs d'une convention auprès du financeur | Mettre en place une procédure pour la gestion des conventions de recherche | N... / C. BUSQUET / N. GRISOT / G. LORENZELLI / E. DAIAN | SAIC / DAF / DRV / AC | Rédaction et diffusion de la procédure | |
| Gestion des contrats de recherche | Vie du contrat (charges) | Ne pas ouvrir dans le délai les lignes budgétaires permettant les dépenses | Mettre en place une procédure pour la gestion des ouvertures des crédits | N... / C. BUSQUET / N. GRISOT / E. DAIAN | SAIC / DAF / DRV | Rédaction et diffusion de la procédure | |

DAF : division des affaires financières; AC : agence comptable ; DPI : direction du patrimoine immobilier ; DRH : direction des ressources humaines ; DRV : direction de la recherche et de la valorisation ; SAIC : service d'activités industrielles et commerciales.